

norden

Conseil nordique des Ministres

Ved Stranden 18
DK-1061 Copenhagen K

Tel +45 3396 0200

Fax +45 3396 0202

www.norden.org

Appendice

27 avril 2015

Déclaration conjointe du Conseil nordique à la COP12 de la Convention de Ramsar sur la protection des tourbières pour la régulation des changements climatiques, la conservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques

1. Dans les pays nordiques, les tourbières couvrent une partie importante du territoire. Les tourbières stockent de grandes quantités de carbone, font partie intégrante du cycle de l'eau et sont importantes à la fois pour sauvegarder la biodiversité et limiter les changements climatiques induits par l'homme.
2. L'utilisation des tourbières a des incidences aux niveaux local, régional et mondial. La restauration des tourbières a de multiples avantages et crée d'importants services écosystémiques, en particulier en termes de stockage du carbone et de réduction des émissions de carbone, d'équilibre et de qualité de l'eau, d'habitats pour la biodiversité, de maîtrise des inondations et de lutte contre les effets de la sécheresse ainsi que pour les activités de loisirs. Protéger et restaurer les tourbières assure également l'approvisionnement à long terme de certains biens agricoles. Le drainage et le déboisement des tourbières aboutissent, bien souvent, à l'élimination de ces services écosystémiques importants.
3. Nous sommes tous en train de prendre des mesures pour limiter les changements climatiques et nous reconnaissons inconditionnellement l'importance des tourbières en tant que réservoirs et puits de carbone. Nous encourageons la coopération pour restaurer et conserver les tourbières afin de préserver la biodiversité, de sécuriser les services écosystémiques et de limiter les changements climatiques induits par l'homme, aux niveaux national et mondial.
4. Nous, les Ministres nordiques de l'environnement, invitons toutes les Parties à soutenir le projet de résolution sur les tourbières (voir projet de résolution sur la restauration et la conservation des tourbières soumis par le Danemark avec l'appui de la Finlande).
5. Nous nous engageons à œuvrer de concert, tant au niveau mondial que dans notre région avec nos voisins de la Baltique, dans le but d'intégrer également la restauration des tourbières dans l'Accord sur le climat post-2020 qui sera conclu à la COP21, à Paris, en décembre.